

POP MOVES

COLLOQUE

MÉMOIRE, MIGRATION & MOUVEMENT PARIS, 7-8 DÉCEMBRE 2018

<https://popmoves.com/events/memory-migration-and-movement/>

ABORDER LES (IM)MOBILITÉS

A l'heure des flux globaux exponentiels, les (im)mobilités des chercheurs et des artistes, entre autres, révèlent les profondes inégalités qui structurent notre monde. Les passés et les présents coloniaux, les agendas géopolitiques et les forces néolibérales déterminent qui «voyage» et qui «migre», à qui on facilite la mobilité et à qui on l'entrave, voire la criminalise. Les expériences d'(im)mobilité rendent non seulement manifestes les intersections de pouvoir et de privilège, elles sont aussi ressenties dans la chair par ceux qui sont maintenus en place.

Notre colloque espère examiner et bouleverser ces régimes d'(im)mobilité en permettant aux chercheurs et aux artistes qui ne peuvent pas se rendre à Paris d'imaginer d'autres moyens d'être présents au colloque. Nous sommes inspirés par la façon dont les danses populaires voyagent via l'internet et réapparaissent dans des corps, des espaces et des temps parfois inattendus. Nous souhaitons faire de la place à des formats de présentation artistiques et créatifs par lesquels les chercheurs et les artistes délocalisés peuvent aborder les intersections de la mémoire, de la migration et du mouvement.

Par exemple, les chercheurs et les artistes qui ne peuvent pas se rendre à Paris peuvent travailler avec les personnes présentes pour explorer la présentation du corps absent à travers celui présent. La transmission du mouvement par des moyens numériques ou autres peut être explicitement abordée dans la présentation. Des présentations enregistrées, utilisant de manière créative des canaux audio et visuels, peuvent également être proposées. Nous accueillons également d'autres moyens de présentation pour surmonter l'immobilité de manière critique et artistique.

De plus, les artistes qui préfèrent soumettre une proposition en format audio/vidéo (au lieu de l'écrit) peuvent le faire, chaque proposition étant limitée à 3 minutes. Veuillez soumettre la proposition audio/vidéo au lieu du document 1 (voir instructions sur l'appel principal)